



Compte-rendu  
**Assemblée Générale du 27 mars 2022**

Le matin :

16 présents + 10 procurations

Le rapport moral et le rapport d'activités sont votés favorablement à l'unanimité.

Quitus a été donné aux trésoriers pour les bilans et compte de résultat. Une idée du "trèfle" Monnaie Locale de Périgueux : le fond de garantie à ne pas intégrer dans les comptes car il ne nous appartient pas, nous l'avons juste en dépôt.

Remarque du CA le 25/04 : au Trèfle, il n'y a pas de coupons au contraire du Pelou. Il semble important de matérialiser dans le bilan le montant du fond de garantie, notamment vis-à-vis du stock de coupons d'une part, et d'autre part, dans l'hypothèse d'un prêt par la NEF par rapport au montant du fond de garantie. Il paraît souhaitable que ce fond de garantie figure dans le bilan.

Le prix libre de l'adhésion, avec un minimum de 5 €, a été voté à l'unanimité.

Pour le paiement par SMS, les prestataires peuvent séparer leurs comptes personnels et individuels gratuitement. Se renseigner sur [contact@mi.loupelou.org](mailto:contact@mi.loupelou.org)

L'après- midi

14 présents et 16 pouvoirs

Le Règlement intérieur a été voté à l'unanimité jusqu'à l'article 16.

Intervention de Jean-Paul Quentin sur la mise en place du paiement par SMS.

En payant par SMS nous dépensons au moins 100 fois moins d'octets que la banque qui gère notre association. Il nous faudra donc préciser notre argumentaire... Par exemple, le raspberry ne consomme que 2 W.

Les missions du groupe local :

- Apporter toutes les informations aux nouveaux prestataires.
- Prévenir le CA des événements à venir

- Valider les adhésions avec le CA
- Être prévenu par le CA de toutes les nouvelles informations
- Qu'un membre au moins du groupe local participe au CA tous les deux mois

Se présentent comme membre du CA :

- Marie-Claude Couty
- Dominique Braeckman
- Cécile Dubeau
- Françoise Roussi
- Eric Uberti
- Lionel Drain

Sont élus à l'unanimité.

Les tirés au sort (ordre du tirage) sont :

Marie-Claude Fontaine : non

Benoit Brulin : non

**Antoine Tournié : rejoint le CA**

François Berrudé : non

Rémi Marivin : travaillera avec les producteurs du Panier de Germaine

Nathalie Cagnon : Donnera des coups de mains dans les ateliers thématiques

Marius Chevallier : Si besoin réagira par écrit

Mai Lam : oui, sur le terrain ou trésorerie ?

Dominique Folliot : non

- Antoine Tournié rejoint le Conseil d'Animation.

Le pot de clôture  
chez nos  
prestataires des

Domaines du  
Moulin Authier à  
87500 Coussac-  
Bonneval

